

Politique documentaire

Collège Alphonse de Lamartine (site rue Marie Magné), Toulouse – 2015/2018

Les axes évoqués dans la partie *ACTIONS* sont ceux figurant dans le projet d'établissement.

Conception de la politique documentaire

| CONSTATS | OBJECTIFS | ACTIONS | EVALUATION |
|---|---|---|---|
| | <p>1/ Formation des élèves – Education aux médias et à l'information</p> <p>2/ Politique d'acquisition et mise à disposition des ressources</p> <p>3/ Contribution à l'ouverture de l'établissement</p> <p>4/ Veille informationnelle et communication</p> | <p>Axe 1 : Assurer la réussite de tous les élèves pendant et après la scolarité au collège</p> <p>Axe 2 : Inscrire la scolarité dans un parcours de formation pour une orientation et une insertion réussie</p> <p>Axe 4 : Ouverture sur le monde et accès à la culture</p> <p>Axe 5 : Développer l'utilisation des TUIC</p> <p>- Reconsidérer les espaces consacrés à la documentation à la SEGPA → voir volet spécifique joint.</p> | |
| <ul style="list-style-type: none"> - Méconnaissance du métier de professeur documentaliste par les élèves entrant en 6° et les parents de manière générale - CDI peu fréquenté par les élèves de 3° et 4° | <p>Garantir la qualité d'accueil</p> <ul style="list-style-type: none"> - Veiller à l'accueil de tous les élèves du collège dans les meilleures conditions <p>Garantir la qualité du fonds</p> <ul style="list-style-type: none"> - Assurer le prêt de l'ensemble des ressources disponible - Promouvoir le fonds auprès des usagers - Promouvoir les fonctions du professeur documentaliste | <ul style="list-style-type: none"> - Réaménagement du CDI en tenant compte des habitudes des usagers, du fonds documentaire et des besoins liés à l'utilisation grandissante de ressources numériques ; - Réaménagement de l'espace <i>Orientation</i> ; - Désherbage du fonds documentaire ; - Possibilité pour tous les élèves d'accéder au CDI ; - Communication du règlement du CDI à tous les élèves ; - Accueil des élèves sur la plus grande plage horaire possible ; - Mise en place d'une signalétique appropriée. - Prise en compte des programmes, dispositifs et projets pédagogiques ainsi que des demandes des élèves pour la politique d'acquisition ; - Prêt de tous les documents présents au CDI ; - Distribution des ouvrages désherbés aux élèves et différents personnels du collège ; - Désherbage et inventaire des archives et rayonnages ; - Déclaration de toutes les acquisitions d'ouvrages destinés au prêt à la SOFIA. - Information des différents acteurs de la vie du collège sur les missions du professeur documentaliste. | <ul style="list-style-type: none"> - Statistiques de fréquentation du CDI - Indicateurs d'activité de PMB (acquisitions, désherbage, état du fonds...) - Statistiques de prêt - Capacité des usagers à s'orienter intuitivement dans le CDI |

1/ Formation des élèves aux médias et à l'information

| CONSTATS | OBJECTIFS | ACTIONS | EVALUATION |
|---|--|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> - Classes de 6° (sauf SEGPA) en ½ classe une fois par quinzaine en cours avec le professeur documentaliste - CDI très fréquenté par les élèves de 6° - Heure d'éducation aux médias et à l'information indiquée dans l'emploi du temps des élèves comme « CDI », appellation inappropriée et déroutante - Méthodes de recherche d'informations efficaces parfois méconnues des enseignants | <ul style="list-style-type: none"> - Contribuer à l'acquisition de compétences info-documentaires et permettre à tous les élèves de valider les compétences du SCCC - Amener les élèves qui n'y sont pas habitués à fréquenter le CDI et à en exploiter les possibilités (notamment élèves de CLA et de SEGPA) - Promouvoir le CDI comme élément fédérateur de projets interdisciplinaires - Développer des documents communs à tous les enseignants pour aider à la recherche d'information lors des séances pédagogiques - Renforcer les usages efficaces et responsables du numérique - Valoriser les compétences transversales acquises auprès du professeur documentaliste | <p>Axe 1 : Assurer la réussite de tous les élèves pendant et après la scolarité au collège</p> <p>Axe 4 : Ouverture sur le monde et accès à la culture</p> <p>Axe 5 : Développer l'utilisation des TUIC</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d'une progression des apprentissages info-documentaires basée sur le SCCC tout au long de la scolarité ; - Education aux Médias et à l'Information inscrite à l'emploi du temps des classes de 6° ; - Participation par le professeur documentaliste à au moins un projet par année (y compris CLA et SEGPA) et par niveau afin de toucher tous les élèves du collège et de retravailler les compétences acquises en 6° ; - Incitation à l'entraide entre élèves ; - Valorisation du travail des <i>correspondants du CDI</i>. - Implication du professeur documentaliste dans différents projets pluridisciplinaires en collaboration avec les enseignants de toutes disciplines et la vie scolaire ; - Formation des enseignants à la recherche d'information ; <p>Axe 2 : Inscrire la scolarité dans un parcours de formation pour une orientation et une insertion réussie</p> <ul style="list-style-type: none"> - Implication du professeur documentaliste dans les liens collège/lycée ; - Collaboration avec la vie scolaire pour l'acquisition de compétences transversales sociales et civiques. <p>Axe 3 : Favoriser l'acquisition des comportements sociables et citoyens</p> <ul style="list-style-type: none"> - Information et formation à l'usage éthique des outils numériques ; - Sensibilisation aux questions de discrimination, harcèlement et cyber-harcèlement en collaboration avec l'infirmière et la vie scolaire. - Information des parents, élèves et enseignants sur les enjeux liés à la maîtrise de ces compétences transversales. | <ul style="list-style-type: none"> - Statistiques de fréquentation du CDI - Statistiques de fréquentation du CDI pour des séances pédagogiques - Nombre de projets mis en place et leur portée pédagogique - Validation du SCCC - Première connaissance du CDI et de ses usages : sondage en fin de visite des CM2 ou en début d'année scolaire en 6° |

2/ Politique d'acquisition et mise à disposition des ressources

| CONSTATS | OBJECTIFS | ACTIONS | EVALUATION |
|---|--|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> - Déclaration à la SOFIA (organisme de gestion du droit de prêt) jamais effectuée - Inventaire non réalisé depuis plusieurs années, incohérence base de données/fonds réel - Fonds fiction très fourni et adapté, emprunts très nombreux - Classement du fonds fiction tous genres confondus, peu adapté aux élèves du collège - Fonds documentaire vieillissant - Peu d'abonnements à des ressources numériques - Abonnements papiers peu adaptés à des élèves de collège - Abonnements destinés aux enseignants très peu consultés (voire pas du tout) | <ul style="list-style-type: none"> - Tenir la déclaration à la SOFIA à jour - Procéder régulièrement à l'inventaire et au désherbage du fonds du CDI - Poursuivre l'enrichissement du fonds fiction en tenant compte des spécificités des élèves de CLA et de SEGPA - Désherber et enrichir le fonds documentaire - Mettre à disposition des ressources adaptées au foyer - Proposer des ressources numériques (documentaires et fictions) - Travailler en lien avec les particularités culturelles du collège - Clarifier l'accès aux documents physiquement présents dans le CDI - Réaménager l'espace fiction pour clarifier l'accès aux documents | <p>Axe 1 : Assurer la réussite de tous les élèves pendant et après la scolarité au collège</p> <p>Axe 4 : Ouverture sur le monde et accès à la culture</p> <p>Axe 5 : Développer l'utilisation des TUIC</p> <ul style="list-style-type: none"> - Inventaire de toutes les ressources disponibles au collège en collaboration avec les enseignants. - Poursuite de l'acquisition d'albums ; - Création d'un fonds de littérature étrangère (anglais, espagnol, arabe...); - Acquisition de littérature pour la jeunesse proportionnelle au désherbage ; - Acquisition des suites de séries débutées (romans et BD). - Acquisition de liseuses et mise à disposition des classiques (libres de droit) sur ce support ; - Mise à disposition de ces ressources via l'ENT ; - Nouveaux abonnements numériques ; - Intégration de livres numériques disponibles en ligne au catalogue du CDI. - Prise en compte de la mixité sociale au collège pour les choix d'acquisition (langues, type d'ouvrages...) - Réaménagement de l'espace CDI et des rayonnages pour une meilleure accessibilité ; - Mise en place d'une signalétique adaptée ; - Rééquipement de tous les livres avec une cote uniformisée et facile à lire ainsi qu'avec les couleurs de la CDD pour les documentaires et des codes barre pour le prêt ; - Affichage d'un document récapitulatif des domaines de la CDD et leurs couleurs ; - Information sur les ressources disponibles au CDI via l'ENT ; - Informer les enseignants de l'existence de PMB. - Adhésion collective au Canopé permettant l'emprunt d'ouvrages et d'expositions. | <ul style="list-style-type: none"> - Statistiques de fréquentation du CDI - Indicateurs d'activité de PMB (acquisitions, désherbage, état du fonds...) - Statistiques de prêt - Capacité des usagers à s'orienter intuitivement dans le CDI |

3/ Contribution à l'ouverture de l'établissement

| CONSTATS | OBJECTIFS | ACTIONS | EVALUATION |
|--|---|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> - Situation géographique du collège permettant des déplacements aisés dans la ville - Plusieurs projets interdisciplinaires en place au collège | <ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser à la culture humaniste et artistique - Sensibiliser à la culture scientifique - Collaborer avec la COP, la CPE et les professeurs principaux pour le projet personnel d'orientation - Collaborer avec l'infirmière et l'assistante sociale pour différentes actions d'éducation à la santé et à la citoyenneté - Favoriser les partenariats avec l'environnement local | <p>Axe 2 : Inscrire la scolarité dans un parcours de formation pour une orientation et une insertion réussie</p> <p>Axe 3 : Favoriser l'acquisition des comportements sociables et citoyens</p> <p>Axe 4 : Ouverture sur le monde et accès à la culture</p> <p>Axe 5 : Développer l'utilisation des TUIC</p> <ul style="list-style-type: none"> - Production de documents numériques (recueils d'écrits, expositions virtuelles...) qui pourront être diffusés via l'ENT ; - Accueil d'expositions en lien avec l'actualité ou des projets menés au collège ; - Exposition de travaux d'élèves dans le collège ; - Enrichissement du fonds consacré à la région et à la ville (fonds local). - Implication du professeur documentaliste dans le Parcours Avenir ; - Organisation d'ateliers sur l'orientation et l'utilisation du kiosque Onisep et des ressources numériques consacrées à l'orientation. - Participation à certaines actions du CESC, notamment autour des pratiques numériques ; - Partenariats avec le Conseil Général de la Haute Garonne. - Partenariats avec des associations locales. | <ul style="list-style-type: none"> - Statistiques de fréquentation du CDI - Questionnaire de satisfaction proposé aux enseignants et aux élèves - Retour des partenaires sur les actions menées en collaboration au collège. |

4/ Veille informationnelle et communication

| CONSTATS | OBJECTIFS | ACTIONS | EVALUATION |
|--|--|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> - ENT mis en place récemment et fonctionnalités peu exploitées - Pratique de veille informationnelle non formalisée | <ul style="list-style-type: none"> - Valoriser les missions du professeur documentaliste et son rôle d'expert en sciences de l'information et de la communication - Généraliser l'emploi de l'ENT par les élèves, l'équipe éducative et les parents et promouvoir ses fonctionnalités - Promouvoir l'emploi de l'ENT pour la mutualisation des ressources - Rendre la structure de l'ENT plus claire pour les usagers - Profiter de cet outil pour communiquer la veille informationnelle menée par le professeur documentaliste de manière systématique auprès des enseignants | <p>Axe 1 : Assurer la réussite de tous les élèves pendant et après la scolarité au collège</p> <p>Axe 3 : Favoriser l'acquisition des comportements sociables et citoyens</p> <p>Axe 4 : Ouverture sur le monde et accès à la culture</p> <p>Axe 5 : Développer l'utilisation des TUIC</p> <ul style="list-style-type: none"> - Former à l'usage de l'ENT à l'entrer en 6° ; - Faire un rappel des fonctionnalités de l'ENT et des modalités d'utilisation auprès de tous les élèves (question des élèves qui arrivent en cours d'année) ; - Information des différents usagers sur les possibilités techniques de l'ENT. - Réflexion commune sur la structure de l'ENT et les changements à effectuer. - Sondage auprès des enseignants concernant leurs besoins en information ; - Mise en place d'une stratégie de veille efficace ; - Création de rubriques dédiées à la veille informationnelle dans la brique CDI de l'ENT ; - Information des enseignants de l'existence de ces rubriques et de la possibilité de s'abonner. | <ul style="list-style-type: none"> - Statistiques de fréquentation de l'ENT - Questionnaire de satisfaction proposé aux enseignants |

Politique documentaire

SEGPA du Collège Alphonse de Lamartine (site rue du Tchad), Toulouse – 2015/2018

Les axes évoqués dans la partie *ACTIONS* sont ceux figurant dans le projet d'établissement.

1/ Formation des élèves aux médias et à l'information : voir *Politique documentaire* du collège

2/ Politique d'acquisition et mise à disposition des ressources destinées aux locaux de la SEGPA

| CONSTATS | OBJECTIFS | ACTIONS | EVALUATION |
|---|--|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> - Espace documentation laissé à l'abandon - Aucun personnel responsable des ressources mises à disposition à la SEGPA - Aucun budget alloué à la documentation en SEGPA - Très peu de ressources proposées en salle d'étude, seulement d'anciennes revues obsolètes. | <ul style="list-style-type: none"> - Inciter à la lecture - Proposer des ressources attractives et adaptées aux élèves : romans et documentaires - Proposer des ressources consacrées à l'orientation - Mettre ces ressources à disposition en salle d'étude | <p>Axe 1 : Assurer la réussite de tous les élèves pendant et après la scolarité au collège</p> <p>Axe 2 : Inscrire la scolarité dans un parcours de formation pour une orientation et une insertion réussie</p> <p>Axe 3 : Favoriser l'acquisition des comportements sociables et citoyens</p> <p>Axe 4 : Ouverture sur le monde et accès à la culture</p> <ul style="list-style-type: none"> - Acquisition et mise à disposition d'albums, bandes dessinées, romans et documentaires répondant aux attentes et besoins des élèves en fonction du budget ; - Abonnement à des revues adaptées ; - Acquisition et mise à disposition d'ouvrages en lien avec les projets pédagogiques menés par les professeurs des écoles. - Mise à disposition de ces ressources en salle d'étude ; - Formation de l'AED rattaché à la SEGPA à quelques tâches de gestion afin de rendre la documentation accessible aux élèves ; - Réaménagement de l'espace documentation de la salle d'étude. | <ul style="list-style-type: none"> - Retour des AED et enseignants sur les pratiques des élèves face aux ressources proposées - Statistiques d'utilisation des ressources |

3/ Contribution à l'ouverture de l'établissement : voir aussi la *Politique documentaire* du collège

| CONSTATS | OBJECTIFS | ACTIONS | EVALUATION |
|---|---|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> - Plusieurs projets interdisciplinaires en place au collège | <ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser à la culture humaniste et artistique - Sensibiliser à la culture scientifique | <p>Axe 3 : Favoriser l'acquisition des comportements sociables et citoyens</p> <p>Axe 4 : Ouverture sur le monde et accès à la culture</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise en place de « micro-expositions » en salle d'étude, en lien avec des thèmes abordés en classe ou au collège. | <ul style="list-style-type: none"> - Fréquentation des expositions par les élèves - Réinvestissement des contenus des expositions dans des séquences pédagogiques par les enseignants |

4/ Veille informationnelle et communication : voir *Politique documentaire* du collège